M. H. Yvon accepte de représenter la Société avec M. Marouzeau à une conférence projetée.

M. Marouzeau communique de la part de M. J. Nairn, empêché au dernier moment d'assister à la séance, une adresse des trois sociétés anglaises qui consacrent leurs efforts au progrès des études latines : *Classical Association, Society for the promotion of roman studies, Association for the reform of latin teaching.* Une adresse en retour de la Société des Études latines sera transmise par M. J. Carcopino lors d'un prochain voyage en Angleterre.

Enfin M. Marouzeau propose une innovation d'ordre pratique destinée à faciliter les échanges de livres. Il sera déposé désormais dans la salle des séances de la Société un registre sur lequel les membres présents pourront inscrire les titres d'ouvrages qu'ils désireraient acquérir ou qu'ils auraient à offrir à titre d'échange.

Communication inscrite à l'ordre du jour.

M^lle^ A. Guillemin étudie *les usages des cercles littéraires à l'époque de Pline.* Les relations entre amis, provenant vraisemblablement d'un état ancien de la société et compliquées des usages des hétairies de disciples dans les écoles philosophiques grecques, sont très suivies à l'époque de Cicéron : services de recommandation, de direction, d'admonition, d'exhortation, de conseil, etc...; elles sont encore partiellement vivantes à l'époque de Pline, comme le prouvent ses Lettres. Mais elles tendent de plus en plus à transformer leur contenu politique ou moral en un contenu littéraire. Et surtout elles deviennent des gestes de civilité pure. C'est dans les cadres de ces services, décrits dans le *De officiis* de Cicéron et le *De beneficiis* de Sénèque, que prennent naissance les usages protocolaires de la politesse mondaine. Si l'on envisage de ce point de vue les lettres de Pline, elles perdent l'aspect choquant qui, surtout pour certaines, a été si souvent signalé par les critiques.

MM. H. Goelzer et R. Eisler présentent diverses observations, en particulier sur les rapports du cercle de Pline avec l'entourage impérial. M. Marouzeau, pour donner à la communication de M^lle^ Guillemin toute sa valeur, indique qu'elle fait partie d'un ensemble de recherches sur l'époque de Pline qui seront publiées dans la *Collection d'études latines.*

II.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1927.

Président : M. H. Goelzer.

Membres présents. — M. H. Bernès, M^me^ A. Biancani, MM. H. Bléry, C. Brunel, M^lle^ S. Burger, M^me^ A. Cameron-Taylor, MM. J. Carcopino,

A.-L. Constans, Mlle M. Ducel, MM. R. Durand, R. Eisler, A. Ernout, E. Faral, Mlle R. Fournier, MM. M. Gautreau, H. Goelzer, F. Grat, Ch. Guignebert, Mlle A. Guillemin, MM. P. de Labriolle, H. Lebègue, H. Lévy-Bruhl, Mme Marmorik, MM. J. Marouzeau, L. Mertz, J.-M. Meunier, E. Michon, M.-G. Nicolau, L. Nougaret, P. Perrochat, Mlle H. Petré, M. L. Pichard, Mlle A. Tachauer, Mlle G. Wittelsbach, MM. A. Yon, H. Yvon.

Communication inscrite à l'ordre du jour.

I. — M. P. de Labriolle appelle de nouveau l'attention sur les deux passages du poème de Rutilius Claudius Namatianus (I, 439-452 et 515-526) où celui-ci dirige des attaques violentes contre le monachisme. Il examine la thèse développée par Schenkl dans le *Rheinisches Museum* de 1911, p. 393-416, d'après laquelle il serait impossible de fonder sur des vivacités comme celles auxquelles Rutilius s'abandonne une certitude quelconque de son attachement à l'ancienne religion romaine. M. de Labriolle montre, par la discussion critique d'un certain nombre de textes, que l'atmosphère générale du poème est foncièrement païenne. Il fait aussi remarquer à quel point le ton des critiques de Rutilius se rapproche du ton des adversaires notoirement païens du monachisme (Eunape de Sardes, Libanios, Palladas, Zosime). Il signale enfin un passage du *Sermo de Vita Honorati*, prononcé par saint Hilaire d'Arles en 430, qui est peut-être une riposte directe aux invectives de Rutilius.

Des observations sont présentées par MM. H. Goelzer, Ch. Guignebert, J. Carcopino, qui tendent à confirmer la thèse présentée par M. de Labriolle.

II. — M. R. Eisler propose une interprétation de la « Lettre de Lentulus » qui porte dans le ms. lat. 2862, fol. 174, de la Nationale le titre « Epistula Pilati ». Elle appartient au cycle de faux groupés autour de ce nom fameux de « Lentulus consul » ou « proconsul romain », auquel le reste des manuscrits attribuent l'épître peut-être retrouvée dans les Fasti consulares qu'utilisent les chronologues chrétiens. C'est le nom commun de plusieurs fonctionnaires de la famille des Cornelii, qui étaient toujours, selon les chronologues chrétiens, consuls et proconsuls dans les années 24, 25, 26, précédant l'année conventionnelle 29 de la Passion, ainsi que dans l'année de la naissance de Jean-Baptiste et de Jésus. Le faussaire se représentait un seul personnage de ce nom dont les fonctions consulaires et proconsulaires coïncidaient avec la naissance et l'apparition en public de Jésus. La soi-disant épître est en réalité un signalement, « iconismus » ou εἰκών de Jésus. Hippolyte de Rome, Irénée et Épiphane décrivent les images idéales de Jésus, qu'on commença de fabriquer et d'adorer dans les milieux syncrétistes du temps des Sévères,

d'une « imago », ou « forma » de Jésus qu'aurait fait faire Pilate. Il est déraisonnable de croire que Pilate ait fait faire un portrait artistique de son célèbre prisonnier et impossible d'attribuer une idée si niaise aux auteurs nommés. Les papyrus nous apprennent qu' « εἰκών, forma, imago » sont les termes techniques qui désignent le *signalement* personnel des documents judiciaires. On savait donc que Pilate avait dû faire dresser et afficher un signalement de Jésus pour le faire arrêter, et que ce signalement devait se trouver aux archives dans les « Acta Pilati ». On a donc faussé une μήνυσις, une « epistula requisitoria », que Pilate aurait fait écrire. Le nom de Pilate a été remplacé par celui de son prétendu supérieur, Lentulus, après la publication des « Acta Pilati » païens et authentiques, en 311, par l'empereur Maximin Daza, parce que dans ceux-ci se trouvait un signalement de Jésus qui était très antipathique aux chrétiens et qu'on voulait en corriger l'impression, très défavorable pour l'autorité du « proconsul Lentulus ».

M. Ch. Guignebert présente quelques objections contre l'hypothèse du signalement, mais reconnaît l'intérêt qu'elle présente. Il pense que tous les traits du signalement de Jésus relatif à sa laideur, petite stature, etc., ne sont que des broderies sur le thème paulinien de la δουλικὴ μορφή, et que saint Augustin avait prononcé la parole de sagesse en disant qu'on ne sait rien de l'apparence physique de Jésus.

M. J. Carcopino se déclare inquiet par la substitution au nom connu de Pilate du nom qui était jusqu'alors si difficile à identifier de Lentulus, et serait porté à rétablir l'attribution donnée par tous les manuscrits moins un comme celle du texte primitif.

M. F. Grat verrait plutôt dans le texte de l' « Epistula » un « dictamen » ou devoir d'élève arrangé tardivement d'après des sources diverses. Il est, du reste, pleinement d'accord avec M. Eisler sur le caractère composite du texte glosé.

M. Eisler répond aux objections présentées :

Le texte de saint Augustin, dont il présentera une analyse serrée dans un ouvrage en préparation, ne doit pas être isolé du contexte, qui dit à la fois beaucoup plus ou beaucoup moins qu'on ne voudrait y lire généralement. La substitution du nom de Lentulus s'explique si on la place après la publication des vrais actes de Pilate en 311. La théorie d'après laquelle la lettre de Lentulus pourrait être une composition scolaire se heurte au fait que des rapports nombreux et étroits existent entre le signalement de Jésus attribué à Flavius Josèphe par les antiiconoclastes byzantins et cet « iconisme » attribué à Pilate ou à Lentulus.